Hervé de Weck

L'Ajoie

No man's land franco-suisse
1939-1945



ÉDITIONS
CABÉDITA
2018

Avertissement et remerciements

L'Ajoie, no man's land franco-suisse 1939-1945 se veut un livre historiquement sérieux et objectif mais, surtout, à la portée des lecteurs intéressés à l'histoire, pas forcément à des ouvrages universitaires traitant de sujets pointus, bardés de notes et de références. J'ai abondamment puisé dans des travaux scientifiques de chercheurs, d'historiens connus ou moins connus. Mes emprunts, partant mes dettes, sont reconnus dans la bibliographie. J'estime ainsi éviter l'accusation de plagiat, si à la mode aujourd'hui.

Merci à Gérard Raedler pour sa lecture intelligente, critique et attentive du manuscrit.

L'auteur

Couverture : photo Meier, Roger, Agence BIST, Delémont

© 2018. Éditions Cabédita, CH-1145 Bière
BP 9, F-01220 Divonne-les-Bains
Internet : www.cabedita.ch

ISBN 978-2-88295-823-5

Introduction

Pendant la Seconde Guerre mondiale, l'Arc jurassien n'apparaît pas comme une région, car les gens qui y vivent se définissent comme Vaudois, Neuchâtelois, Francs-Montagnards, Ajoulots, Bisontins ou Belfortains.

Les frontières – Stanislas Szymanzyk le rappelle dans *La Guerre des cinq continents* – ont d'abord été des ceintures d'une certaine largeur, comparables du côté extérieur au glacis des fortifications, éloignées du domaine central sur lequel s'exerçait l'autorité étatique. Les régions frontière, parfois appelées confins, étaient en fait des zones de passage. La frontière, ligne qui préserve et marque l'identité nationale, apparaît avec l'État territorial rationnellement organisé. Miroir, vitrine et fenêtre, elle sépare des voisins et semble a priori ne laisser aucune place à un no man's land.

L'Ajoie, entre 1939 et 1945, apparaît pourtant comme un no man's land dans les deux sens possibles du terme attesté depuis 1915 : une zone inoccupée comprise entre les premières lignes de deux armées, un terrain neutre.

Quelle est la gestion des questions frontalières par les autorités suisses, françaises et allemandes ? Quelles sont les relations entre les gardes-frontière d'Ajoie et du Clos du Doubs, les militaires suisses et les gens du service de renseignement du colonel Roger Masson qui opèrent dans ce secteur ? Quels rapports entretiennent-ils avec les *Grenzschutz* et les militaires de la Wehrmacht déployés à la frontière de la France occupée ? Quelles sont les conséquences de la fermeture de la frontière sur les économies régionales, la vie quotidienne des populations, leur vision du conflit, l'attitude, du côté jurassien, face à

la colonie française, du côté français, face à la colonie suisse qui comprend environ 15 000 personnes en Franche-Comté, 11 000 dans le département du Doubs, 1600 en Haute-Saône, 1300 dans le Territoire de Belfort, 1500 dans le département du Jura, dont des milliers de doubles nationaux ?

DES FLUX ET DES PASSAGES À UNE FRONTIÈRE FERMÉE

Aux frontières de l'Ajoie, on dresse dès septembre 1939 des barrages avec des herses et des chars à échelle enguirlandés de barbelés. Les gardes-frontière, renforcés par des militaires, surveillent une frontière fermée. Les autochtones n'ont pas le droit de s'en approcher, même de lier conversation avec des Français, alors que la topographie offre des conditions idéales pour les passages clandestins et tous les trafics. Le commandement de l'armée française est à l'unisson, car il craint les espions, la cinquième colonne[1] en Alsace et dans les régions limitrophes, où se trouvent d'importantes infrastructures militaires et des fortifications. Il a ordonné l'évacuation des localités proches de la frontière avec l'Allemagne. À partir de juin 1940, les Allemands adoptent une politique similaire, pour empêcher le trafic clandestin et assurer leur mainmise sur les sites industriels de la région.

Le Doubs et les gorges qu'il a creusées forment une barrière naturelle ; elle sépare des populations françaises et suisses qui ne se fréquentent guère. À l'exception de Goumois, coupé en deux par la frontière, et de quelques hameaux du Clos du Doubs, en contrebas du relief et orientés vers la France, le trafic frontalier reste quasiment inexistant. En revanche, les lieux s'avèrent propices à la contrebande dont seules les actions manquées figurent dans les statistiques.

---

[1] L'expression, entrée dans le langage courant, a été utilisée pour la première fois par le général nationaliste espagnol Mola en 1936. Elle désigne les partisans nationalistes cachés au sein du camp républicain. Par extension, elle désigne tout groupement agissant dans l'ombre pour saper de l'intérieur une organisation ou un État.

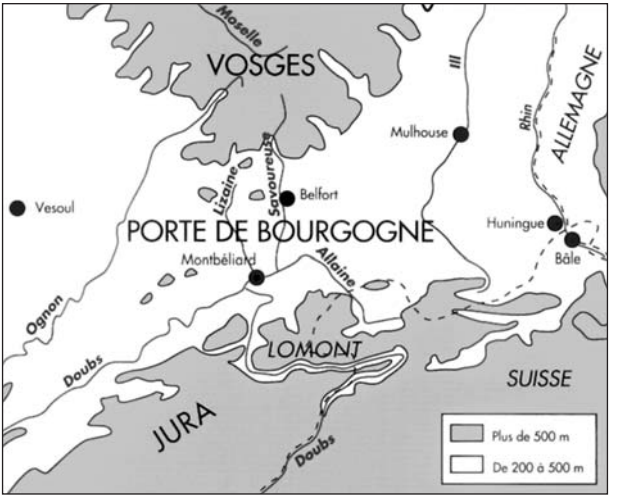
En 1940, la Franche-Comté, le Territoire de Belfort, incontournables pour gagner la Suisse, deviennent des « zones interdites », des régions-tampons dans lesquelles les mouvements sont sévèrement contrôlés. Même les Suisses qui y résident se voient interdire de se rendre dans leur pays. La politique allemande d'occupation vise d'abord à ce que, dans les territoires occupés, l'économie fonctionne le mieux possible, ce qui assure une certaine tranquillité sociale, partant moins d'engagements dans des mouvements de résistance.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la frontière du saillant de Porrentruy[2], poreuse malgré les mesures prises par les autorités civiles et militaires – suisses, françaises et allemandes – marque la limite entre deux bandes de territoires, l'une en zone de guerre, puis d'occupation, l'autre en état de neutralité armée. Ce fait peut provoquer des perceptions différentes chez les Suisses et les Français, chez les Jurassiens, les Alsaciens et les Francs-Comtois.

Dans la version primitive de *Cités et Pays suisses*, Gonzague de Reynold écrit, à la veille de la Première Guerre mondiale, que l'ancienne Principauté épiscopale de Bâle « est une marche entre trois nations hostiles et belliqueuses : la Suisse, l'Allemagne et la France. Durant toutes les grandes guerres, du haut de leurs montagnes où ils s'étaient réfugiés, les hommes qui l'habitent ont vu, au loin dans les plaines, fumer les villages ; ils ont entendu sur les routes les roulements des armées, le bruit du canon derrière les bois. L'Ajoie [...] a, plus que toute autre province, connu les angoisses qui étreignent les peuples à l'approche des ennemis, les terreurs des occupations et des conquêtes. »

La trouée de Belfort apparaît comme un territoire prédestiné aux invasions et aux batailles. Entre les Vosges et le Mont-Terri, elle est large de quarante-cinq kilomètres dont treize sur sol suisse. La région située entre Porrentruy et Boncourt rétrécit d'un bon quart le corridor qui s'ouvre sur la vallée du Rhin et

[2] Le saillant, dans une fortification, est la pointe tournée vers la campagne, par opposition à l'angle rentrant dont la pointe regarde la place. En géographie militaire, le saillant est un territoire qui se trouve au-delà des frontières naturelles du pays.



La trouée de Belfort ou Porte de Bourgogne, haut lieu de multiples combats à travers les âges. Société jurassienne d'émulation, Porrentruy.

la région de Lyon. Un général ne peut opérer dans ce corridor qu'au moment où il domine les crêtes sud des Vosges et la position des Rangiers. Il lui suffira peut-être de savoir l'un de ces terrains clés tenu par des troupes neutres et crédibles.

La géographie explique l'histoire militaire très chargée de l'Ajoie jusqu'à son rattachement au canton de Berne en 1815. Dès lors, comme le reste de la Suisse, elle ne connaît plus d'invasions, d'occupations ou de passages de troupes étrangères. Cet avantage, elle le doit à la crédibilité de l'armée fédérale, aux mesures prises par le commandement militaire suisse, à des situations stratégiques somme toute pas si défavorables, mais plus faciles à comprendre aujourd'hui qu'en 1914 ou en 1940.

Selon les termes de Martin Nicoulin dans *l'Histoire des troupes jurassiennes*, la Sentinelle des Rangiers «est le plus grand soldat suisse. Sans nom ni prénom, même si d'aucuns l'appellent avec malice et sympathie *Le Fritz* [...]. Il symbolise la mission essentielle de l'Armée d'un pays neutre. Ce soldat au corps de

granit verrouille le passage, le col des Rangiers, porte d'invasion de la Suisse.» À plusieurs reprises, entre 1815 et 1945, le *Fritz* descend en Ajoie et se hasarde jusqu'à la frontière. Au cours des deux guerres mondiales, des troupes suisses viennent se déployer dans le saillant de Porrentruy qui subit de nombreuses violations de son espace aérien.

Lorsque la France et l'Allemagne se trouvent en guerre, les autorités et la population vivent au quotidien la pratique du refuge. D'une part gardes-frontière, gendarmes, militaires, suisses et allemands, veillent à rendre la frontière hermétique, d'autre part contrebandiers, réfugiés civils, résistants et maquisards, déserteurs, réfractaires, prisonniers de guerre évadés cherchent à la franchir. Dans une zone de quinze kilomètres à l'intérieur du territoire suisse (l'Ajoie et le Clos du Doubs s'y trouvent



La Sentinelle des Rangiers est descendue de son socle pour inspecter les fortins du secteur ! (Livre d'or de la Société des officiers d'Ajoie). Archives cantonales jurassiennes, Porrentruy.

entièrement inclus), les réfugiés, entre 1940 et 1944, risquent un refoulement immédiat.

Cette frontière présente moins d'obstacles qu'ailleurs. Les forêts dans lesquelles elle passe donne de bonnes chances – surtout si on peut compter sur un passeur – d'échapper aux patrouilles allemandes et suisses. Dans *Le Consulat et la mer*, Jean-Jacques Langendorf parle d'« une frontière hermétiquement fermée, du moins pour les naïfs ou les imbéciles ».

Les Suisses, en général, ne s'opposent pas à la fermeture de la frontière, mais certains favorisent le passage de clandestins et leur transit vers l'intérieur du pays, où les risques de refoulement sont moindres. De tels engagements apparaissent comme la dimension courageuse d'un vécu frontalier.

Les documents écrits ne renseignent que partiellement sur ce qui se passe dans la zone frontière. À partir de septembre 1939, l'essentiel disparaît des journaux, censure oblige. L'écrasante majorité des gardes-frontière, des membres de la police cantonale et de la gendarmerie d'armée, des passeurs, des personnes qui ont accueilli des réfugiés ou fait de la contrebande, des agents secrets restent silencieux, même après la guerre, tout particulièrement les collaborateurs des services de renseignement.

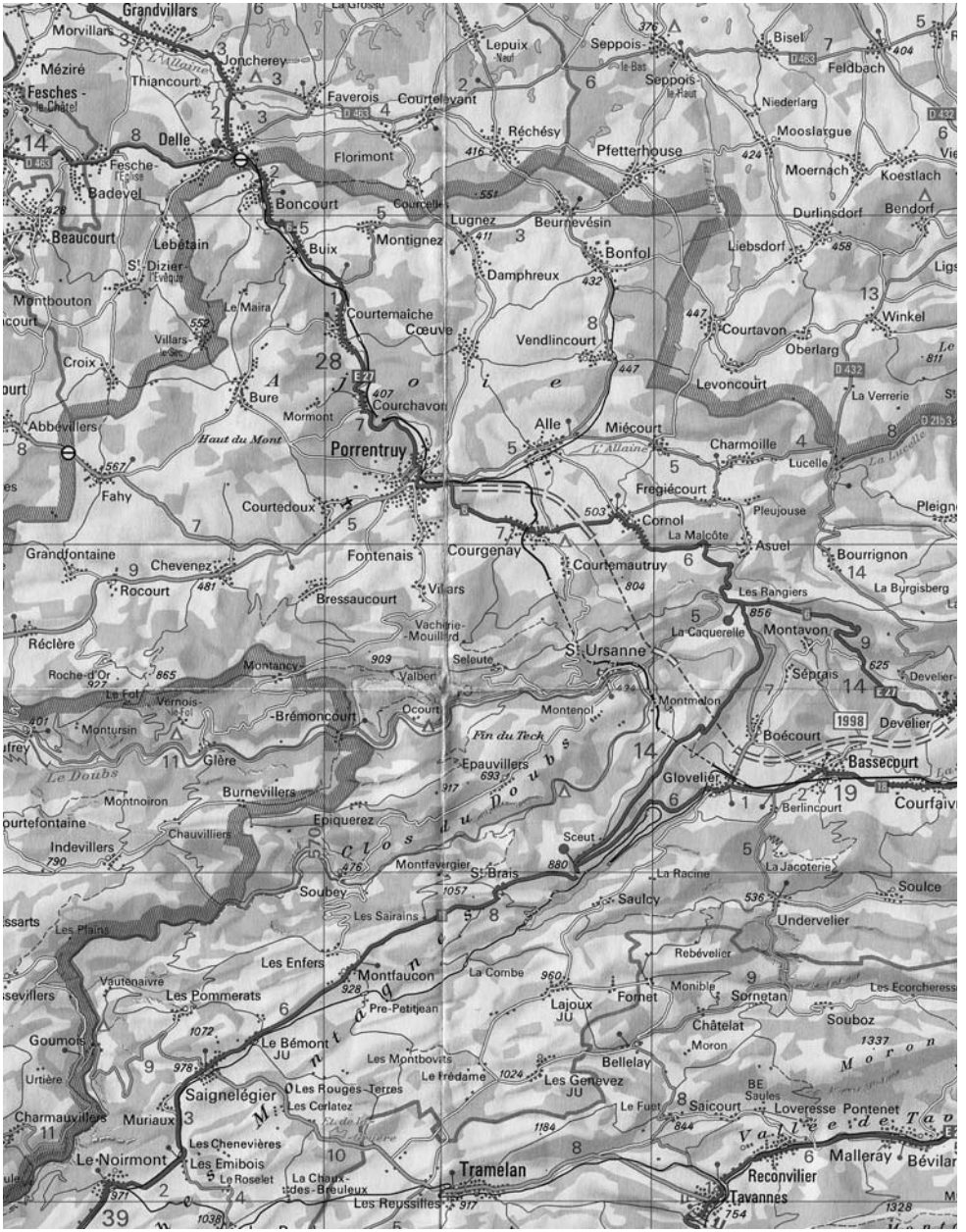
La réalité devient insaisissable pour l'historien qui ignorerait l'histoire orale et ses procédures, qui n'exploiterait pas les témoignages de celles et ceux qui acceptent de raconter leur vécu et leurs expériences. Parfois, il faut de la chance. Comment savoir que Louis Daucourt, maire de Fahy, a servi comme passeur si la dédicace d'un livre, *La résistance dans le pays de Montbéliard*, par un ancien du maquis d'Écot ne précisait pas : « À Monsieur Jacques Daucourt en souvenir de son papa Louis qui était pour nous un passeur [...] ».

1939-1944 : le saillant de Porrentruy n'est pas défendu

Le Traité de Versailles, destiné à empêcher tout nouveau conflit en Europe, contient malheureusement en germe la Seconde Guerre mondiale, parce qu'il crée de graves mécontentements en Allemagne, partant l'arrivée au pouvoir des nazis. Dès 1933, les risques de guerre ne cessent de s'aggraver. Si l'on en croit leur *Livre d'or*, les officiers d'Ajoie, très conscients de la situation, se rappellent la « malice des temps », cause première du Pacte de 1291. Ils jurent de faire du saillant de Porrentruy un



La tour Réfous du château de Porrentruy (Livre d'or de la Société des officiers d'Ajoie). Archives cantonales jurassiennes, Porrentruy.



L'Ajoie, le « saillant de Porrentruy » pour les Français. Swisstopo, Berne.

« véritable Alcazar », allusion transparente à la guerre civile en Espagne qui fait couler tant de sang. Ils célèbrent les vertus de la garnison de Porrentruy, formée de militaires volontaires de la couverture-frontière, faciles à recruter à cause de la crise et du chômage. Pour ces officiers, la tour Réfous à Porrentruy devient le symbole de la vigilance et de l'esprit de résistance.

À partir de septembre 1939, le fait que l'Ajoie, comme les saillants de Genève, de Schaffhouse et de Bâle, se trouvent hors des frontières militaires de la Suisse, ne fait pas diminuer leur ferveur. La brigade frontière 3, une formation sédentaire recrutée essentiellement dans la région, tient la position clé des Rangiers.

Depuis le début septembre 1939 et jusqu'en été 1944, l'Ajoie reste un *no man's land* ou un *glacis* avec, à l'avant, une frontière fermée. Le 30 août 1939, les troupes frontière suisses la balisent, aux endroits les plus visibles et dans les forêts, avec des fanions rouges et blancs fichés en terre. Seule la route Delle – Porrentruy reste ouverte au trafic. Ailleurs, le passage de piétons et de cyclistes demeure autorisé. La population sait qu'il n'est pas question d'engager dans le district les citoyens-soldats qui y habitent.

Si la stratégie française, essentiellement défensive et sclérosée, rend une invasion de la Suisse improbable, rien ne permet d'exclure une violation tactique du saillant de Porrentruy.

Vers le 15 mai 1940, il y a en Ajoie un début de panique. Certains, comme ailleurs en Suisse, rassemblent quelques affaires et partent pour l'intérieur du pays. Selon Henry Spira, Jean Gressot de Porrentruy, avocat, rédacteur en chef du journal catholique *Le Pays* et conseiller national conservateur, *part en villégiature* en Gruyère. Il n'est pas le seul !

Après l'internement du 45e corps d'armée français, des réfugiés civils continuent d'arriver en Ajoie. Le district devient un lieu de transit pour des hommes et des femmes, venus de loin, qui veulent sauver leur peau ou rejoindre la zone libre[3], l'Afrique du Nord ou l'Angleterre via l'Espagne.

[3] Jusqu'en novembre 1942, la France n'est pas totalement occupée par la Wehrmacht. La zone libre, au sud, relève du gouvernement du maréchal Pétain à Vichy.





Le 18 novembre 1939, la brigade frontière 3 défile à Porrentruy en présence du général Guisan. Les nombreux spectateurs en oublient que l'Ajoie n'est pas défendue... Musée Hôtel-Dieu, Porrentruy, Fonds Perronne.

Jusqu'au début 1941, les autorités d'occupation allemandes tolèrent que les populations frontalières françaises achètent en Suisse pain, café, chocolat et tabac. Progressivement, l'approche

Table des matières

INTRODUCTION 7
Des flux et des passages à une frontière fermée 8

1939-1944 : LE SAILLANT DE PORRENTRUY
N'EST PAS DÉFENDU 13
Le dispositif dans la zone frontière du Jura bernois 17
La brigade frontière 3 20
La division provisoire « Gempen » 21
L'Ajoie, un « no man's land » 23

MAI-JUIN 1940 : COMBATS AÉRIENS
À LA FRONTIÈRE OUEST 25
Du 1er au 3 juin... 28
... du 4 au 8 juin 30

GUERRE SECRÈTE EN AJOIE 34
Le service de renseignement de l'armée suisse 34
Recherche et exploitation des renseignements 35
Le SR suisse collabore avec les Alliés 37
Une antenne à la frontière : le Bureau « Ajoie » 38
Le service de renseignement de la brigade frontière 3 45
Contrebande et renseignement 46
Activités des services secrets étrangers 51
Relais, gîtes, acheminement du courrier 53
Philippe Allemann 53
Les familles Quain et Monnot 54

JUIN 1940 : L'EXODE EN FRANCE
TOUCHE LE JURA BERNOIS 58

JUIN 1940 : INTERNEMENT DU 45e CORPS
D'ARMÉE FRANÇAIS 64
Des républicains espagnols sont refoulés 69

1941-1944 : DES RÉFUGIÉS CIVILS ET MILITAIRES,
JUIFS ET NON JUIFS 71
Le général Giraud transite par l'Ajoie 73
Des réfugiés juifs 78
La gendarmerie d'armée 82

1940-1945 : DES DEUX CÔTÉS DE LA FRONTIÈRE 89
Les Ajoulots aident leurs voisins français 90
Des paysans à cheval sur la frontière 92
Des Suisses en Franche-Comté et dans le Territoire
de Belfort 95
La colonie française en Suisse 98

L'AJOIE, « SANCTUAIRE » 100
Un maquis sur le plateau du Lomont
(août-septembre 1944) 102
Organisation et commandement 105
Les opérations 108
Solidarité dans le nord du Jura bernois 112
Des containers britanniques largués sur Develier et Les Enfers ... 113
Les maquis, esquisse de bilan 117

AUTOMNE 1944 : « COMMENCEMENT DE LA FIN »,
DES TROUPES SUISSES SE DÉPLOIENT EN AJOIE 119
Après les débarquements de Normandie et de Provence 119
Complicité de Lattre – Guisan 125
Nouvel afflux de réfugiés civils 128
Des internés allemands 130

UN DIFFICILE RETOUR À LA NORMALE 134
Des Suisses jugés en France voisine 136
Tobias Christen 136
Philippe Flückiger 137
Louis Chételat 138
André Montavon, résistant et maquisard 139
Commémorations helvético-françaises 141

CONCLUSION 145

BIBLIOGRAPHIE 148

TABLE DES MATIÈRES 151